

## **BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES**



### **Édition Chronologique n° 4 du 17 janvier 2020**

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 1

#### **ARRÊTÉ N° 3/ARM/DCSCA/SD-DIEJ/BREG**

portant dissolution du cercle de la base de défense de Colmar et changement de dénomination du cercle de la base de défense de Strasbourg - Haguenau.

*Du 06 janvier 2020*

## ARRÊTÉ N° 3/ARM/DCSCA/SD-DIEJ/BREG portant dissolution du cercle de la base de défense de Colmar et changement de dénomination du cercle de la base de défense de Strasbourg - Haguenau.

Du 06 janvier 2020

NOR A R M E 1 9 5 6 5 7 3 A

---

Pièce(s) jointe(s) :

Une annexe.

Texte(s) abrogé(s) :

À compter du 1er mai 2020

➤ [Arrêté N° 1625/DEF/DCSCA/SD\\_REJ/BREG du 15 mars 2012 portant création du cercle de la base de défense de Colmar.](#)

À compter du 1er mai 2020

➤ [Arrêté N° 6852/DEF/DCSCA/SD\\_REJ/BREG du 14 novembre 2012 portant création du cercle de la base de défense de Strasbourg-Haguenau.](#)

Classement dans l'édition méthodique :

BOEM [564.4.1.4.](#)

Référence de publication :

---

La ministre des armées,

Vu le [code de la défense](#), notamment ses articles R3412-1 et R3412-6 ;

Vu le [décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005](#) modifié, relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;

Vu le [décret n° 2009-1178 du 5 octobre 2009](#) modifié, portant organisation de l'administration centrale du ministère de la défense ;

Vu l'[arrêté du 5 août 2011](#) relatif à l'organisation et au fonctionnement des cercles et des foyers des armées créés en application de l'article R. 3412-6. du code de la défense ;

Vu l'arrêté du 28 février 2019 <sup>(A)</sup> modifié, portant organisation du service du commissariat des armées,

Arrête :

### Art. 1er.

Le cercle de la base de défense de Colmar est dissout au 1<sup>er</sup> mai 2020.

Les biens, droits et obligations de ce cercle sont dévolus au cercle de la base de défense de Strasbourg - Haguenau à la date de sa dissolution.

Le cercle de la base de défense de Strasbourg - Haguenau est désigné organisme liquidateur du cercle de la base de défense de Colmar.

### Art. 2.

Le cercle de la base de défense de Strasbourg - Haguenau prend la dénomination de « cercle de la base de défense de Strasbourg - Haguenau - Colmar » à compter du 1<sup>er</sup> mai 2020.

### Art. 3.

Le cercle de la base de défense de Strasbourg - Haguenau - Colmar est un cercle mixte interarmées constitué au sein du groupement de soutien de la base de défense de Strasbourg - Haguenau - Colmar.

### Art. 4.

Le cercle de la base de défense de Strasbourg - Haguenau - Colmar comprend des unités de gestion (UG) détaillées en annexe.

### Art. 5.

Le cercle de la base de défense de Strasbourg - Haguenau - Colmar dans le cadre fixé par l'article R3412-1 du [code de la défense](#), assure au profit de ses membres de droits et membres adhérents des prestations de restauration, d'hébergement, de débit de boissons, de vente d'articles divers, de services et des activités de loisirs et sur décision de son conseil d'administration concourt à organiser des manifestations au bénéfice des associations agréées d'anciens combattants.

### Art. 6.

Sont abrogés :

- l'[arrêté n° 1625/DEF/DCSCA/SD\\_REJ/BREG du 15 mars 2012](#) modifié, portant création du cercle de la base de défense de Colmar ;
- l'[arrêté n° 6852/DEF/DCSCA/SD\\_REJ/BREG du 14 novembre 2012](#) modifié, portant création du cercle de la base de défense de Strasbourg-Haguenau.

**Art. 7.** Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel des armées*.

Pour la ministre des armées et par délégation :

*Le commissaire général de 1<sup>re</sup> classe,  
directeur central adjoint du service du commissariat des armées,*

Hervé MONVOISIN.

### **Notes**

<sup>(A)</sup> n.i. BO ; JO n° 59 du 10 mars 2019, texte n° 13.

## **ANNEXE**

**ANNEXE**  
**LISTE DES UNITÉS DE GESTION.**

CERCLE DE LA BASE DE DÉFENSE DE STRASBOURG - HAGUENAU - COLMAR.
Brigade franco-allemande (BFA).
2 <sup>e</sup> régiment de hussards / 54 <sup>e</sup> régiment de transmissions.
44 <sup>e</sup> régiment de transmissions.
152 <sup>e</sup> régiment d'infanterie.
Régiment de marche du Tchad.
UG interarmées.